**Savoirs, savoir-faire et compétences à prioriser en fin de 6ème en sciences économiques et sciences économiques appliquées**

**(Programmes de sciences économiques D/2001/7362/3054 et de sciences économiques appliquées D/2002/7362/3135)**

Rappel des objectifs du cours de sciences économiques et sciences économiques appliquées

L’objectif essentiel des cours de SE et de SEA est d’inviter le jeune à réfléchir aux grands enjeux du monde contemporain, de l’aider à mieux comprendre l’actualité économique, politique et sociale, nationale et internationale pour qu’il devienne un acteur éclairé et citoyen d’un monde de plus en plus globalisé.

La particularité du cours de SE et SEA (pour la partie consacrée à l’économie générale) au troisième degré est liée au fait que le professeur est libre d’articuler les différentes parties du cours en fonction des situations qui lui semblent pertinentes à ce moment-là (notamment en fonction de l’actualité). Les objets d’investigation ne doivent donc pas nécessairement être parcourus dans l’ordre proposé ci-dessous.

Au troisième degré, les grands chapitres abordés en économie générale sont les suivants :

* Le choix économique ou l’économie politique (SE et SEA)
* L’analyse macro-économique : croissance économique et développement ou les choix politiques des Etats (SE et SEA)
* Le rôle de l’Etat (SEA)
* L’analyse micro-économique : le marché (SE et SEA)
* L’emploi (SEA)
* L’économie financière (SEA)
* Les échanges internationaux (SE et SEA)
* La politique monétaire européenne (SE)
* Economie politique et droit

Eléments à prioriser

Au terme de le 6ème année, l’élève doit donc être capable d’analyser (comprendre, argumenter et communiquer) une problématique liée à l’actualité et de l’éclairer grâce aux savoirs et savoir-faire travaillés en classe. C’est cette démarche qui est essentielle.

Ainsi, il peut être demandé à l’élève, au travers d’un travail individuel, de choisir un fait d’actualité et de l’analyser à partir de la lecture d’articles et des concepts étudiés tout au long du degré (tout en étant conscient que l’on ne peut imposer, dans les délais annoncés, un travail individuel avec toutes les exigences telles qu’attendues en fin de parcours dans l’enseignement secondaire). A titre d’exemples, les sujets peuvent concerner :

* Le rôle régulateur de l’Etat dans le cadre d’une problématique économique
* Les échanges internationaux, la mondialisation
* La politique économique européenne
* La sécurité sociale et le marché du travail
* …

En outre, afin de favoriser la participation du jeune à la vie en société et de lui permettre de mieux appréhender les réalités institutionnelles et juridiques dans lesquelles il évolue, il est indispensable, au troisième degré que les élèves aient acquis les savoirs et savoir-faire suivants :

* Les mécanismes d’élaboration des textes légaux et des décisions politiques sur base d’un système politique fédéral complexe (différents niveaux de pouvoir) au niveau des décisions, des compétences et des sources de financement
* L’analyse de lois, projets de lois ou litiges portant sur un problème de type moral ou éthique et sur un problème économique dans un contexte national et international
* La responsabilité civile et pénale
* Les contrats

L’enseignement à distance des savoirs et savoir-faire peut être réalisé selon des scénarios dans lesquels les élèves auront à leur disposition des consignes précises, leurs notes de cours ainsi qu’un portefeuille de documentation (voir « Scénario pour matières nouvelles »).